



Procès Verbal des Assemblées Générales
Extraordinaire et Ordinaire
du samedi 7 février 2026

Le 07/02/2026 à 18h, les membres de Cric Crac se sont réunis en assemblée générale dans les locaux de l'association, Ferme Saint Sauveur, Avenue du Bois 59650 Villeneuve d'Ascq, sur convocation du président.

Le nombre de votant - consigné sur la feuille d'émargement - était de 53 adhérents présents ou représentés

L'assemblée était présidée par le président Denis Vigneron et assistée d'Adella Fossaert, secrétaire.

Mme Stéphanie Leblanc, conseillère municipale, était présente aux travaux de l'AG.

Assemblée Générale Extraordinaire (18h)

L'Assemblée Générale Extraordinaire se tient ce jour sur seconde convocation, la première Assemblée Générale Extraordinaire convoquée le 30 janvier 2026 n'ayant pu délibérer valablement faute de quorum. Conformément aux statuts, aucun quorum n'est requis pour délibérer lors de cette seconde convocation.

- Présentation et vote des nouveaux statuts [Statuts Cric Crac 2026](#)
- Présentation et vote du [Règlement intérieur 2026](#)

1ère délibération : Vote des nouveaux statuts

L'assemblée générale adopte à l'unanimité les nouveaux statuts.

2ème délibération : Vote du règlement intérieur

L'assemblée générale adopte à l'unanimité le règlement intérieur.

Assemblée Générale Ordinaire (18h30)

- Présentation et vote du rapport moral
- Présentation et vote du rapport financier (avec le cabinet comptable et le commissaire aux comptes)
- Présentation des résultats du questionnaire adhérents
- Échanges avec les adhérents (questions / réponses)
- Élection du nouveau Conseil d'Administration

- Chaque point de l'ordre du jour faisant l'objet d'échanges avec les adhérents présents -

1ère délibération : Vote du rapport moral

L'assemblée générale adopte à l'unanimité le rapport moral.

Présentation des rapports de la commissaire aux comptes Pauline Lucidarme, cabinet harmonium.

2ème délibération : Vote du rapport financier et du budget prévisionnel

L'assemblée générale adopte à l'unanimité des comptes arrêtés (compte de résultat et bilan au 31/12/2025), l'affectation du résultat au report à nouveau, le rapport financier et le budget prévisionnel 2026.

3ème délibération : Election du nouveau conseil d'administration

Le conseil d'administration est voté à l'unanimité : Denis Vigneron, Adella Fossaert, Anne Dubois, Hervé Delahaye, Fatima Kassouh, Emilie Ratel, Mathilde Maes, Dorothée Haillet et François Chastain.

L'ordre du jour étant écoulé, la séance est levée à 19h20.

A Villeneuve d'Ascq, Le 07/02/2026

Le président, Denis Vigneron

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DV', with a long horizontal stroke extending to the right.

La secrétaire, Adella Fossaert

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AF', with a long horizontal stroke extending to the right.